

RÉSOLUTION DU CONSEIL DE SÉCURITÉ SUR LE SAHARA OCCIDENTAL

Les clarifications de Ahmed Attaf

P3



CONSEIL DES MINISTRES

La teneur du projet de code de la route saluée

P3

SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE D'ASSURANCE

**Un chiffre d'affaires de
28 milliards DA à fin septembre**

P2

TIRAGE AU SORT DE LA LIGUE DES CHAMPIONS AFRICAINE

**LA JSK ET LE MCA DANS
DES GROUPES DIFFICILES**

P9

TRANSPORT AÉRIEN

Air Algérie étend son réseau international

La compagnie aérienne nationale, Air Algérie a annoncé, hier dans un communiqué, la signature d'un accord de partage de code (codeshare) avec la compagnie Qatar Airways, permettant, ainsi, l'élargissement de son réseau international vers de nouvelles destinations au Moyen-Orient et en Asie. Cet accord permettra aux clients d'Air Algérie de voyager sur les vols de Qatar Airways à destination de Kuala Lumpur (Malaisie), Hong-Kong et Mascate (Sultanat d'Oman). En contrepartie, Qatar Airways bénéficiera de six destinations sur le réseau domestique algérien, opérées par Air Algérie, à savoir Constantine, Oran, Annaba, Tamanrasset, Tindouf et Timimoun, via le hub de l'Aéroport international d'Alger. Les ventes pour ces nouvelles destinations sont ouvertes hier, tandis que le premier vol en codeshare est prévu le 15 novembre 2025, a précisé la même source.

Cité dans le communiqué, le Chef de division commerciale d'Air Algérie, Samy Elkarim Boutemadja, a souligné que "cet accord de partage de code avec Qatar Airways permettra à Air Algérie de renforcer son positionnement au Moyen-Orient et en Asie, tout en promouvant les voyages vers l'Algérie". De son côté, le Directeur commercial de Qatar Airways, Thierry Antinori, a estimé que ce partenariat "consolidera la présence de Qatar Airways sur les marchés africains" et offrira "une expérience de voyage plus fluide vers le Moyen-Orient et l'Asie".

Ce nouvel accord, appelé à être renforcé par l'ajout d'autres destinations, s'inscrit dans la stratégie de développement et d'expansion internationale d'Air Algérie, visant à accroître son réseau et à améliorer la qualité de ses services.

R.N

OOREDOO ALGÉRIE

Hausse de plus de 80% des investissements à fin septembre 2025

L'opérateur de téléphonie mobile Ooredoo Algérie a investi près de 19,4 milliards DA au cours des neuf premiers mois de 2025, contre 10,8 milliards DA à la même période de 2024, soit une hausse de 80,3%, a indiqué un bilan financier de l'opérateur. Selon la même source, le chiffre d'affaires de l'entreprise a enregistré une progression de 14,2%, atteignant 88,3 milliards DA à fin septembre 2025, contre 77,3 milliards DA un an auparavant.

De son côté, l'EBITDA (résultats avant intérêts, impôts, dépréciations et amortissements) a connu une hausse de 21,1%, pour s'établir à 40,5 milliards DA, contre 33,4 milliards DA à la même période de 2024. Le parc client de Ooredoo Algérie a également connu une légère progression, passant à 15 millions d'abonnés à fin septembre 2025, contre 14,49 millions un an plus tôt, soit une augmentation de 3,4%.

Les résultats enregistrés traduisent, selon l'opérateur, la volonté de Ooredoo "de contribuer davantage au développement du secteur de la téléphonie mobile en Algérie", notamment à travers l'accélération de la numérisation de ses services et solutions, "afin d'enrichir l'expérience digitale de ses clients qui demeurent au cœur de ses priorités".

Cité dans le communiqué, le directeur général de Ooredoo Algérie, Roni Thomé, a souligné que son groupe prévoit d'importants investissements technologiques en vue du lancement prochain de la 5G en Algérie, destinés à "déployer une infrastructure de nouvelle génération, capable de répondre aux besoins croissants en matière de très haut débit et de connectivité à grande échelle".

R.N

SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE D'ASSURANCE

Un chiffre d'affaires de 28 milliards DA à fin septembre

Les résultats réalisés au cours des 9 premiers mois de l'année en cours "procèdent de la stratégie globale de l'entreprise visant à renforcer sa présence sur le marché national et à diversifier son portefeuille de produits et de services d'assurance".



La Société nationale d'assurance (SAA) a enregistré une "performance financière positive" au cours des 9 premiers mois de l'année 2025, réalisant un taux de croissance supérieur à 15% par rapport à la même période de l'année précédente", a affirmé, hier dans une déclaration à l'APS en marge d'une journée d'étude autour du thème "L'assurance commerciale et le défi du décollage économique de la nouvelle Algérie", organisée à l'hôtel international Seybouse (Annaba), le président-directeur général de la société, Youcef Benmicia. Il a souligné que le chiffre d'affaires de l'entreprise a atteint, à fin septembre 2025, plus de 28 milliards de dinars, ce qui reflète, selon lui, la dynamique que connaît la SAA grâce à l'expansion de son réseau commercial et à l'amélioration de la qualité de ses services d'assurance. Il a ajouté que le chiffre d'affaires de l'entreprise était de l'ordre de 33 milliards de dinars, en 2024, avec un taux de croissance estimé à 10%, tandis que la valeur des indemnités versées aux assurés a dépassé les 17 milliards de dinar, traduisant, a-t-il dit, l'engagement de l'entreprise à honorer ses

obligations envers ses 2 millions de clients. M. Benmicia a également indiqué que l'entreprise a suivi la même approche en matière d'indemnisations, avec "un taux considérable de règlements de dossiers par rapport à l'année précédente", affirmant que l'objectif de la société est d'indemniser le plus grand nombre possible d'assurés dans des délais raisonnables, garantissant ainsi la confiance des clients et la poursuite de la croissance. Il a souligné, en outre, que les résultats réalisés au cours des 9 premiers mois de l'année en cours "procèdent de la stratégie globale de l'entreprise visant à renforcer sa présence sur le marché national et à diversifier son portefeuille de produits et de services d'assurance".

M. Benmicia a annoncé, dans ce contexte, le lancement officiel d'un "nouveau produit d'assurance innovant lié à l'assurance contre les cyber-risques, destiné spécifiquement aux grandes entreprises qui dépendent des systèmes numériques et possèdent des stratégies de défense contre ce type de risques cybernétiques". Il a précisé que ce type d'assurance vise à accom-

pagner les grandes entreprises en leur offrant une couverture financière en cas de pertes dues à des cyberattaques, ainsi qu'une assistance technique fournie par des experts spécialisés dans la défense contre les risques cybernétiques, considérant que ce produit "constitue une étape importante vers le renforcement de la sécurité numérique et la protection de l'économie nationale contre les menaces électroniques".

Le même responsable a souligné que les résultats positifs enregistrés en 2025 traduisent le succès de la politique de modernisation et de rapprochement de l'entreprise avec ses clients, avant de faire part de sa volonté de poursuivre la croissance à travers la numérisation des services et le développement de nouveaux produits répondant aux transformations économiques et sociales que connaît le pays. La SAA maintient sa position de leader sur le marché national des assurances grâce à un vaste réseau de distribution comprenant quelque 1.000 points de vente couvrant différentes régions du pays, selon M. Benmicia.

Synthèse : S.A.K

PLF 2026

Programmation de la réalisation de 360000 logements

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi, a affirmé, hier lors d'une séance d'audition devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), que son secteur avait programmé la réalisation de 360.000 logements, toutes formules confondues, dans le cadre du projet de loi de finances (PLF) 2026. Dans son intervention lors de cette séance, il a précisé que le nouveau programme comprenait 300.000 logements de la formule location-vente (AADL), 20.000 aides dans

le cadre des lotissements sociaux, 10.000 unités de logement public locatif (LPL), et 30.000 logements ruraux. Les affectations budgétaires inscrites au titre du programme de logement dans le cadre de la loi de finances 2026 s'élèvent à 296,3 milliards DA en autorisations d'engagement et 488,9 milliards DA en crédits de paiement, a-t-il précisé. Outre le programme inscrit, l'année 2026 verra également la réalisation d'un programme de plus 1.037.000 logements, toutes formules confondues, dont environ 162.800 unités de logement public locatif (LPL), 179.000

unités de logement promotionnel aidé (LPA), et 200.000 logements de la formule AADL, a détaillé le ministre. Il s'agit, en outre, de 553 unités de logement promotionnel public (LPP), 323.000 logements ruraux et 170.800 logements dans le cadre de l'auto-construction dans le cadre des lotissements sociaux. Dans le cadre du programme d'urbanisme et d'aménagement, une enveloppe de 100 milliards DA en autorisations d'engagement et 41,2 milliards DA en crédits de paiement a été consacrée aux travaux d'aménagement des as-

siettes foncières, notamment dans les pôles urbains et les programmes de logement public à travers les différentes wilayas. S'agissant des équipements publics, 430 structures publiques seront réalisées au profit des quartiers intégrés et des pôles urbains. Une enveloppe budgétaire a également été allouée au parachèvement des travaux d'aménagement des nouvelles villes, estimée à 14,501 milliards DA en autorisations d'engagement et 36,34 milliards DA en crédits de paiement, a conclu M. Belaribi.

R.N

RÉSOLUTION DU CONSEIL DE SÉCURITÉ SUR LE SAHARA OCCIDENTAL

Les clarifications de Ahmed Attaf

Le principe que le Maroc a tenté désespérément d'inscrire, celui de sa prétendue souveraineté sur le Sahara occidental, a été enlevé et expurgé des deux références qui ont été faites à ce principe dans le dispositif du projet de résolution. Cette référence est restée dans le préambule avec moins de force juridique.



Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a souligné, dans un entretien accordé dimanche soir à la chaîne internationale AL24 NEWS, que les fondamentaux de la question du Sahara occidental sont préservés dans la résolution 2997 du Conseil de sécurité de l'ONU, précisant que le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui "a été découpé par rapport au plan d'autonomie et il doit s'exercer conformément à la légalité internationale et à la charte des Nations unies". Il a souligné que "le principe que le Maroc a tenté désespérément d'inscrire, celui de sa prétendue souveraineté sur le Sahara occidental, a été enlevé et expurgé des deux références qui ont été faites à ce principe dans le dispositif du projet de résolution. Cette référence est restée dans le préambule avec moins de force juridique". Donc, a-t-il soutenu, "sur le plan du dispositif de la résolution, il n'y a absolument aucune référence ni à l'Etat marocain ni à la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental", et "le plan d'autonomie n'est plus le cadre exclusif de règlement de la question sahraouie". La résolution a ouvert le champ à d'autres idées et à d'autres alternatives", a-t-il encore dit à ce propos.

Revenant à la non-participation de l'Algérie au vote vendredi sur la résolution du Conseil de sécurité, M. Attaf a affirmé que "l'Algérie était à deux doigts de voter pour la résolution". Mais, a-t-il expliqué, il y avait "cette petite disposition relative à la 'souveraineté marocaine'"

au niveau du préambule. Nous avons demandé, la veille du vote, à ce que cette disposition soit enlevée et on voterait pour le texte, mais elle n'a pas été enlevée". Techniquement, c'est ce qui a motivé le fait que l'Algérie n'ait pas participé au vote", a-t-il tenu à préciser, faisant savoir que cette référence a été enlevée au niveau du dispositif du texte.

M. Attaf a, en outre, souligné que "l'Algérie accorde beaucoup d'importance au fait que tout ce processus conduit par les Nations unies en matière de parachèvement de la décolonisation du Sahara occidental soit strictement conforme à la résolution des Nations unies". Dans ce contexte, le ministre a rappelé qu'"il existe 17 territoires non-autonomes à l'ordre du jour des Nations unies. Tous ces 17 territoires sont éligibles et sans contestation aucune à l'exercice du droit à l'autodétermination".

"Pourquoi devrait-il y avoir un exceptionnalisme sahraoui", s'est-il interrogé avant de préciser que "le droit à l'autodétermination est un pilier de la charte des Nations unies et c'est aussi un pilier de la diplomatie algérienne", rappelant que "c'est la question algérienne aux Nations unies qui a été à l'origine de la résolution 1514 qui organise tout le dispositif de l'exercice du droit à l'autodétermination".

RÉSOLUTION DU PARLEMENT FRANÇAIS, UNE AFFAIRE «FRANCO-FRANÇAISE»

Interrogé par ailleurs sur l'adoption par le Parlement français d'une résolution visant à dénoncer l'accord de 1968, M. Attaf a affirmé qu'il s'agit d'une affaire "franco-française"

entre "Assemblée nationale et le gouvernement français". "C'est une affaire intérieure qui ne nous concerne pas pour le moment", a-t-il insisté. Et de poursuivre dans ce sens que cette affaire "pourrait nous concerner si ça devient une affaire de gouvernement à gouvernement parce que l'accord de 1968 est un accord intergouvernemental, un accord international", précisant que le gouvernement français "n'a rien dit à l'Algérie sur ce sujet".

Donc, a-t-il poursuivi, "sur le fond, nous ne réagissons pas (...) au plan gouvernemental, nous n'avons rien vu venir, et nous espérons ne rien voir venir".

S'agissant des relations entre l'Algérie et l'Afrique, M. Attaf a affirmé que "l'Algérie n'a jamais manqué à ses devoirs envers le continent". "Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a une fibre africaine marquée. Il est porté vers le continent et il l'a prouvé aussi à travers des initiatives majeures qui ont eu un impact sur le déploiement diplomatique de l'Algérie en Afrique", a-t-il soutenu. Le président de la République "est un homme de chantier politique et de chantier diplomatique, et il veut que ce sentiment de l'Algérie pour l'Afrique soit bâti sur des réalisations et il l'a démontré à travers les manifestations que nous avons organisées récemment", notamment l'IATF (Foire commerciale intra-africaine), "qui a été un grand succès pour l'Afrique et pour notre pays", a conclu M. Attaf.

Synthèse : Ali.C

SAHARA OCCIDENTAL

Beissat salue le «travail colossal» de l'Algérie

Le ministre des Affaires étrangères et des Affaires africaines de la République sahraouie, Mohamed Yeslem Beissat, a exprimé, dans une déclaration à la presse après avoir été reçu hier par le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, sa gratitude envers l'Algérie, au nom du gouvernement sahraoui et du Front Polisario, pour le « travail colossal » accompli au sein du Conseil de sécurité en vue de l'adoption de la dernière résolution « positive et importante » approuvée par celui-ci. Ainsi, il a exprimé ses remerciements et sa reconnaissance « au nom du président sahraoui, Ibrahim Ghali, du gouvernement sahraoui et de la direction du Front Polisario, pour les efforts considérables déployés par l'Algérie, ainsi que par les autres membres du Conseil de sécurité, pour obtenir cette résolution positive ».

« En tant que partie sahraouie, nous sommes venus exprimer notre gratitude à l'Algérie, pays ami, voisin et membre du Conseil de sécurité, ainsi qu'aux puissances amies du Conseil, qui ont œuvré de manière significative pour préserver le plan de paix onusien-africain, son orientation générale, sa base et sa méthode », a-t-il ajouté.

M. Beissat a précisé que sa rencontre avec M. Attaf a également porté sur les relations bilatérales, ainsi que sur les développements récents de la question sahraouie, notamment la dernière résolution adoptée par le Conseil de sécurité des Nations unies. Il a estimé que la résolution 2797 était « positive », car elle a « clarifié les choses » après « une période de tentatives d'entretenir l'ambiguïté ». Il a ajouté que la communauté internationale, et en premier lieu le Conseil de sécurité, « est parvenue à cette résolution après un débat long et approfondi », et qu'elle « souligne de manière claire et explicite, dans deux de ses paragraphes, l'importance, le caractère essentiel et central du principe d'autodétermination ».

M. Beissat a souligné que cette recommandation « met clairement en évidence le rôle central des Nations unies et de leur cadre pour la résolution de ce conflit relatif au droit à l'autodétermination, et qu'elle préserve l'instance onusienne mise en place par la communauté internationale pour permettre au peuple sahraoui d'exercer ce droit ». Il a rappelé que « le cadre du droit à l'autodétermination, son mécanisme et son cadre général relèvent des Nations unies, qui sont chargées d'organiser et de superviser les négociations, ainsi que le processus de paix à travers le Secrétariat général et l'Envoyé spécial onusien ». « Nous passons maintenant à la prochaine étape, celle qui déterminera les modalités et les mécanismes de mise en œuvre de cette résolution, ainsi que les conditions dans lesquelles elle doit être appliquée », a assuré le responsable sahraoui, assurant que ce processus « se fera à travers les contacts entre la partie sahraouie, les Nations unies et l'envoyé spécial ».

R.N

CONSEIL DES MINISTRES

La teneur du projet de code de la route saluée

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a salué, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche, la teneur du projet de loi de code de la route, qui prévoit des mesures drastiques et rigoureuses, à même de réduire les accidents de la route, d'autant qu'il tient compte de tous les éléments de la chaîne de régulation et de contrôle de la circulation, y compris les auto-écoles, les conducteurs, les véhicules, tous types confondus, et les dispositifs de contrôle a indiqué un communiqué du Conseil des ministres. Il a ajouté que le nouveau code de la route tire son efficacité de "plus de 50 nouvelles mesures sur un total de 193 articles".

A cette occasion, le président de la République a instruit le Gouvernement de veiller à

ce que les amendements apportés au code de la route facilitent les missions de la justice et des corps de sécurité, pour "leur permettre d'engager et de prendre les mesures légales appropriées", insistant sur "la nécessité d'accréditer des agents assermentés par la justice chargés de contrôler les véhicules et d'enquêter sur les accidents de la route, afin de déjouer toute tentative de falsification et de fausses déclarations dans les rapports techniques et procéduraux".

Le président de la République a également ordonné "l'instauration d'examen médicaux périodiques et inopinés pour les conducteurs de tous types de transports, afin de s'assurer de leur aptitude à la conduite, tout en réduisant les distances de conduite entre les conducteurs alternants, selon des dispositions fixées par

la loi". A cet égard, le président de la République a enjoint de "doter les agents de contrôle relevant des corps de sécurité d'équipements technologiques permettant le paiement électronique des infractions, de tests de dépistage de drogue et de moyens de contrôle du poids en charge au niveau des points de contrôle de sécurité".

Par ailleurs, le président de la République a ordonné, après avoir suivi un exposé présenté par le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables sur le raccordement des grands projets agricoles des cultures stratégiques au réseau électrique, un suivi rigoureux du projet d'interconnexion électrique entre le Nord et le Sud du pays, enjoignant d'orienter le surplus de production électrique vers l'exportation à destination de l'Europe ou

de l'Afrique. Sur un autre registre, le chef de l'Etat a ordonné de préparer un nouveau projet de loi d'orientation agricole pour une organisation définitive du secteur selon une vision prospective associant des spécialistes, a indiqué un communiqué du Conseil des ministres. Il a, par ailleurs, "instruit le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche de coordonner avec le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations pour procéder immédiatement à l'importation de moissonneuses et de matériels de semis, avec la possibilité d'importer des machines de moins de cinq ans destinées à la récolte du maïs et des graines oléagineuses, y compris le tournesol", selon le communiqué.

R.N

OPEP+

Suspension de la hausse de la production pétrolière en 2026

Les huit pays de l'OPEP+ veulent préserver l'équilibre et la stabilité du marché pétrolier, dans un contexte global encore marqué par de fortes incertitudes économiques et cette décision de suspendre la hausse de leur production durant le 1er trimestre 2026 répond à une logique de prudence, face à une demande saisonnière plus faible durant cette période.

L'Algérie et sept autres pays de l'Opep+ ont décidé, dimanche, d'une nouvelle hausse collective de leur production de l'ordre de 137.000 barils par jour (b/j) à partir de décembre prochain, avant de suspendre les augmentations graduelles de production entre le 1er janvier et le 31 mars 2026. Ces décisions ont été prises lors d'une réunion ministérielle, tenue par visioconférence, regroupant les huit pays de l'Opep+ (Organisation des pays exportateurs de pétrole et leurs alliés non membres) ayant appliqué des réductions volontaires de production en avril 2023 : l'Algérie, l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis, l'Irak, le Kazakhstan, le Koweït, Oman et la Russie. "Les décisions adoptées aujourd'hui traduisent la volonté commune des huit pays de l'Opep+ de préserver l'équilibre et la stabilité du marché pétrolier, dans un contexte global encore marqué par de fortes incertitudes économiques", a indiqué le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, cité dans un communiqué du ministère. L'ajustement graduel convenu pour le mois de décembre, d'un volume collectif de 137.000 barils par jour, "réflecte une approche prudente et coordonnée qui tient compte des besoins du marché", souligne-t-il. Quant à la décision de marquer une pause au premier trimestre 2026, "elle répond à une logique de prudence, face à une demande saisonnière plus faible durant cette période, et permettra de préserver la cohérence des efforts entrepris et d'assurer un suivi attentif de l'évolution du marché", a expliqué le ministre d'Etat. M. Arkab a souligné, dans ce sillage, que "l'objectif reste inchangé : accompagner l'évolution du marché avec discernement, en privilégiant une approche graduelle, flexible et concertée", selon le communiqué du ministère précisant que la part de



l'Algérie dans l'augmentation décidée pour le mois de décembre est de 4.000 barils par jour. De son côté, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a publié un communiqué sur son site, soulignant que l'ajustement de production de 137.000 barils par jour a été décidé compte tenu "des perspectives économiques mondiales stables et des fondamentaux de marché solides, reflétés par des niveaux de stocks de pétrole faibles". La hausse prévue pour décembre prochain est à déduire des 1,65 million de barils par jour d'ajustements volontaires supplémentaires annoncés en avril

2023. Cependant, "en raison de la saisonnalité", le groupe des huit pays a également décidé de suspendre les augmentations de production en janvier, février et mars 2026, selon le communiqué de l'Opep soulignant l'engagement des huit pays de "continuer de surveiller et d'évaluer de près les conditions du marché, dans le cadre de leurs efforts constants pour soutenir la stabilité du marché", tout en réaffirmant l'importance d'adopter "une approche prudente et de conserver une flexibilité totale pour continuer à suspendre ou à inverser les ajustements volontaires supplémentaires

de production".

Les huit pays ont également confirmé leur engagement à compenser intégralement tout volume surproduit depuis janvier 2024. Los de cette réunion, les ministres ont réaffirmé leur volonté de maintenir une coordination étroite à travers des réunions mensuelles, afin d'assurer un suivi régulier de l'évolution du marché, du respect des engagements et de la mise en œuvre des mesures de compensation. La prochaine réunion des ministres des huit pays de l'Opep+ est prévue pour le 30 novembre en cours.

Synthèse : S.A.K

HYDROCARBURES

Les ministres africains du pétrole se réunissent aujourd'hui à Brazaville

La création de la Facilité marque, selon Afreximbank, une "étape importante dans le renforcement de la souveraineté financière et de la capacité institutionnelle de l'Afrique à mobiliser et à gérer les capitaux nationaux et internationaux pour des infrastructures transformatrices". Une Facilité de financement des infrastructures (AAMFI), dotée d'un montant de 1,5 milliard de dollars et visant à accélérer le développement des infrastructures en Afrique, a été mise en place conjointement par l'Alliance des institutions financières multilatérales africaines (AAMFI) et l'Agence de développement de l'Union africaine-NEPAD (AUDA-NEPAD), a annoncé la Banque africaine d'import-export (Afreximbank). Le lancement de cette initiative "majeure" a été fait lors du Sommet sur le financement des infrastructures à Luanda, qui s'est tenu du 28 au 31 octobre dernier, sous le thème "Réduire le coût du capital: fi-

nancement des infrastructures africaines", a précisé Afreximbank dans un communiqué publié sur son site web. Une déclaration d'intention relative à la création de la Facilité a été signée par les représentants de l'AUDA-NEPAD et de l'AAMFI en présence des chefs d'Etat africains, des dirigeants d'institutions financières multilatérales africaines, de hauts fonctionnaires gouvernementaux ainsi que des membres du secteur privé. Le mécanisme de financement prévoit un engagement initial pouvant atteindre 1,5 milliard de dollars pour le financement des projets, dont 100 millions de dollars destinés au financement de la préparation des projets, après l'achèvement des processus institutionnels et techniques nécessaires, a ajouté la même source. La création de la Facilité marque, selon Afreximbank, une "étape importante dans le renforcement de la souveraineté financière et de la capacité institutionnelle de l'Afrique à mobiliser et à

gérer les capitaux nationaux et internationaux pour des infrastructures transformatrices". Un accord-cadre de coopération entre l'AUDA-NEPAD et l'AAMFI sera officiellement signé en marge de la 39e session ordinaire de la Conférence de l'UA, prévue en février 2026 à Addis-Abeba, en Ethiopie. La première phase de la Facilité portera sur cinq projets prioritaires, suivis de six projets supplémentaires, couvrant les secteurs de l'énergie, des transports, de l'eau et des TIC. Ces projets seront alignés sur le Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA) et l'Agenda 2063 de l'UA, en vue de renforcer "la vision commune d'une Afrique intégrée et prospère". Cité dans le communiqué, le président de l'AAMFI et président-directeur général de l'Africa Finance Corporation, Samaila Zubairu, a affirmé que "cette initiative cristallise l'ambition collective de l'Afrique de prendre en charge son

propre financement du développement". La directrice générale d'AUDA-NEPAD, Nardos Bekele-Thomas, a estimé, pour sa part, que "la Facilité incarne l'appropriation africaine dans l'action" et qu'il s'agit d'"un pont pratique vers la mise en œuvre opérationnelle du Fonds de développement de l'UA et d'un témoignage de notre détermination à réaliser l'Agenda 2063 grâce à des solutions d'infrastructure innovantes, collaboratives et durables". A rappeler que l'Alliance des institutions financières multilatérales africaines avait été lancée en février 2024 à Addis-Abeba en marge de la 37e session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UA, pour promouvoir la coopération et la coordination entre ses membres dans la promotion des objectifs de développement économique durable et d'intégration de l'Afrique.

Synthèse : S.A.K



BATNA

1^{er} vol Omra de la compagnie Flyadeal depuis l'aéroport Mustapha-Benbloulaïd



Le premier vol à bord d'un avion de la compagnie aérienne saoudienne Flyadeal de transport de voyageurs pour Omra vers les lieux saints de l'islam est parti dimanche depuis l'aéroport Mustapha-Benbloulaïd de Batna en présence des autorités locales et de l'ambassadeur de l'Arabie saoudite en Algérie, Abdallah Ben Nasser Al-Busairi. L'ambassadeur saoudien a salué le départ depuis l'aéroport international

de Batna de voyageurs de ce vol pour Omra vers les lieux saints de l'islam et qui couvre plusieurs wilayas voisines.

Dans une déclaration à la presse, il a précisé "qu'à la faveur des orientations de sa direction, le Royaume d'Arabie saoudite œuvre à assurer tout ce qui sert les hôtes des lieux saints de l'islam, de la délivrance des visas à leur retour saints vers leurs pays", soulignant que les relations algéro-saoudites sont "en évolution

constante" dans l'intérêt des deux pays et de leurs peuples frères. Ce vol transporte vers l'aéroport de Djeddah 351 voyageurs de Batna et de neuf autres wilayas voisines. Durant la soirée du 28 octobre passé, le coup d'envoi a été donné pour le premier vol vers les lieux saints de l'islam pour Omra d'un avion de la compagnie nationale Air Algérie de l'aéroport de Batna vers celui de Médine avec à son bord 140 voyageurs.

BOUMERDES

Redoubler d'efforts pour livrer le projet du Centre national des métiers de l'assainissement

Le Directeur général de l'Office national de l'assainissement (ONA), Abdelkader Ziouche, a appelé, dimanche à Bumerdes, à accélérer la réalisation du projet du Centre national de formation aux métiers de l'assainissement, en cours dans le chef-lieu de wilaya.

S'exprimant en marge d'une cérémonie organisée en l'honneur de travailleurs de l'ONA de différentes wilayas du pays, à l'occasion du 71^e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1^{er} Novembre 1954, M. Ziouche a appelé à "redoubler d'efforts pour achever les travaux et livrer ce projet vital en mars prochain".

Inscrit dans le cadre du renforcement du système national de formation et de la qualification des ressources humaines, ce centre, d'une capacité de 4.500 places pédagogiques et doté d'équipements techniques et pratiques modernes, est destiné à améliorer les performances professionnelles et la maîtrise des métiers de l'assainissement, a ajouté le même responsable. Les principales spécialités proposées à la formation porteront sur les réseaux d'assainissement, le traitement des eaux, la maintenance et les systèmes automatisés des équipements du secteur.

Par ailleurs, M. Ziouche a fait part de la réalisation en cours, par l'ONA, de divers projets à travers le pays, comprenant de nouvelles infrastructures ainsi que la réhabilitation d'autres existantes, axés sur la réutilisation des eaux usées, "avec pour objectif d'exploiter 30 % des eaux épurées au niveau national". Il a, en outre, souligné que cette cérémonie "reflète une culture de reconnaissance du mérite professionnel, traduisant les valeurs de fidélité et de respect mutuel prônées par la charte d'éthique de l'ONA, inspirée des idéaux de la glorieuse Révolution de Novembre".

OULED DJELLAL

Des foyers du chef-lieu de wilaya et de Besbès raccordés aux réseaux de gaz et d'électricité

Plusieurs foyers des communes d'Ouled Djellal et de Besbès ont été raccordés dimanche aux réseaux de gaz naturel et d'électricité dans le cadre du programme de commémoration du 71^{ème} anniversaire du déclenchement de la Révolution de libération. Il s'agit du raccordement au réseau de gaz de 294 foyers situés dans les localités de Fidi Lahbel, Trifia et Chaoua dans la commune d'Ouled Djellal et de 76 foyers de Ras Djedar dans la commune de Besbès où 160 autres foyers ont été raccordés au réseau d'électricité.

Selon les explications données au wali, Abderahmane Dehimi par le directeur local de distribution de l'électricité et du gaz, Hakem Chafai, l'opération de raccordement au réseau électrique a nécessité la pose d'un réseau de 13 km.

Une enveloppe financière de plus de 54 millions DA a été octroyée au raccordement au réseau de gaz des foyers de la commune d'Ouled Djellal ayant requis la réalisation de 21 km de canalisations et une autre de 6 millions DA pour desservir les foyers de Besbès par un réseau de 3,2 km de canalisations, a-t-il précisé.

Ces réalisations visent à améliorer le cadre de vie des citoyens et à assurer la qualité et la continuité des prestations, a ajouté M. Chafai.

De son côté, le wali a indiqué que ces réalisations importantes s'inscrivent dans le cadre des efforts de désenclavement et d'amélioration du niveau de vie des citoyens des régions reculées en faveur de la fixation dans leurs régions.

GHARDAÏA

54 participants à la Rencontre nationale des métiers traditionnels

Au moins 54 jeunes ont pris part à la 9^e édition de la Rencontre nationale des métiers traditionnels de jeunes, clôturée dimanche à Ghardaïa, et visant à valoriser le patrimoine artisanal et culturel local.

Les participants, issus de différentes wilayas du pays, ont mis en avant le patrimoine artisanal et culturel de leur région respective, dont l'habit traditionnel, les œuvres d'art, le tissage, ainsi que des travaux manuels divers, a indiqué à l'APS le chargé de communication de la direction de la Jeunesse et des Sports, Habib Boukeffa.

Un concours du meilleur produit de métier local a été organisé au terme de cette rencontre et a primé la wilaya d'Alger, suivie successivement de celles de Souk-Ahras et de Ghardaïa, tandis que le prix du jury a été décerné à la wilaya d'Adrar et celui des personnes aux besoins spécifiques à celle de Relizane.

Organisée durant cinq (5) jours à la médiathèque de Bouhraoua, la rencontre est une opportunité de valoriser et de préserver le patrimoine artisanal local, en vulgarisant ses facettes culturelles et patrimoniales, à l'image du tapis, de l'habit traditionnel, de la poterie, de la dinanderie et de la céramique, selon les organisateurs.

TOUGGOURT

Une trentaine de wilayas représentées aux journées du tourisme saharien



Des délégations représentant 27 wilayas des quatre coins du pays prennent part aux journées du tourisme saharien organisées dans la wilaya de Tougourt sous le thème "Le tourisme, un choix et une alternative économique", a-t-on appris dimanche auprès des organisateurs.

Initiée par l'Association nationale pour les voyages et le tourisme éducatif de jeunesse en coordination avec la direction locale de la jeunesse et des sports (DJS), cette manifestation comprend plu-

sieurs ateliers sur la promotion du tourisme intérieur y compris le tourisme des jeunes, ainsi que le développement des activités de tourisme éducatif destiné aux enfants, a-t-on souligné.

Des excursions vers les sites touristiques et archéologiques de la wilaya sont également au programme, a ajouté la même source.

L'événement, qui englobe une exposition d'artisanat mettant en valeur le patrimoine culturel de chaque région, constitue aussi une occasion pour favoriser les

échanges culturels et touristiques entre les wilayas.

Cette manifestation, qui se poursuivra jusqu'au lundi prochain, a pour objectif d'ancrer l'éducation touristique chez les jeunes et de leur permettre d'échanger expériences et savoir-faire sur le développement durable du tourisme saharien, en plus de la promotion et la valorisation des potentialités touristiques locales et nationales, a-t-on indiqué.

ILLIZI

Lancement des travaux d'ouverture de pistes agricoles

Des travaux d'ouverture de pistes agricoles sur 150 km ont été lancés à Illizi, dans le cadre d'un projet de développement des cultures stratégiques, a-t-on appris dimanche de la direction des services agricoles (DSA) de la wilaya.

Les études techniques ont révélé que les besoins réels de la wilaya en matière de pistes agricoles, concernent les communes d'Illizi et Bordj Omar Driss, notamment le pôle agricole de Rhourde Nouss, a souligné le directeur du secteur, Ahmed Brahimi, ajoutant que le projet consiste en la réalisation de sept lots.

Le coup d'envoi des travaux du premier lot, qui s'étendra sur 10 km dans la localité de Belbachir pour un délai de 75 jours, a été donné à l'occasion du 71^e anniversaire du dé-



clenchement de la glorieuse Révolution de libération, alors que les lots restants seront mis en chantier au cours de cette semaine.

S'agissant des périmètres agricoles au Nord de la wilaya, les travaux d'ouverture de pistes variant entre 5 et 27 km, sont prévus au cours du mois cou-

rant. Ce projet vise à faciliter l'accès des agriculteurs à leurs exploitations, dans le cadre de développement de l'activité agricole dans la wilaya.

LIGUE 1

Lens remonte sur le podium, Beye reste sur le banc rennais grâce à Lepaul

Un triplé d'Esteban Lepaul et la victoire 4-1 contre Strasbourg ont préservé la position de l'entraîneur de Rennes Habib Beye dimanche, pour la 11^e journée de Ligue 1 où Lens a repris la troisième place en battant Lorient (3-0).

En danger à la suite des mauvais résultats du club breton, mais maintenu à son poste après le nul à Toulouse (2-2) mercredi, l'ancien consultant de Canal Plus a cette fois gagné du répit grâce notamment au coup du chapeau de son attaquant.

Lepaul prend la deuxième place du classement des buteurs de L1 avec 8 buts, une longueur derrière le Strasbourgeois Joaquin Panichelli (9 buts). Cette fois l'Argentin est resté muet et le Racing recule à la 7^e place du classement.

Les Alsaciens sont notamment doublés par Lens, qui s'est imposé à l'usure contre Lorient. Odson Edouard a ouvert le score et Wesley Saïd a signé le but du K.-O. au moment où Lorient poussait pour égaliser. Les Merlus ont manqué un penalty par Mohamed Bamba peu après l'heure de jeu.

En toute fin de match Samson Baidoo a donné plus de relief au score des Sang et Or, qui se sont bien repris après leur défaite inattendue à Metz (2-0), alors lanterne rouge, mercredi. Avec 22 points, ils reviennent à la hauteur de l'Olympique de Marseille (2e), à deux longueurs du leader PSG.

L'autre club nordiste, Lille (4e), passe aussi devant Strasbourg grâce à sa victoire contre Angers (1-0) signée Félix Correia.

Lyon (6e) double aussi le Racing dans un haut du classement toujours aussi serré. L'OL n'a pris qu'un point à Brest (0-0) mais a tenu le choc en jouant à dix contre onze pendant presque toute la partie après l'exclusion de Hans Hateboer dès la 7^e minute.

Malgré leurs efforts, les Breistrois (13e) n'ont pas réussi à marquer et ne comptent qu'un point d'avance sur le barragiste Lorient (16e). Dans le bas du classement, Metz sonne la révolte en s'imposant à Nantes (2-0), la deuxième victoire de rang des Grenats, leurs deux premières de la saison. Les Lorrains (17e) laissent la dernière place à l'AJ Auxerre, battue samedi par l'OM (1-0).

Enfin Toulouse et Le Havre (0-0) ne se sont pas départagés.

AFP

COUPE D'ALLEMAGNE

Choc entre Dortmund et Leverkusen en huitièmes de finale

Le Borussia Dortmund, 3^e de Bundesliga, recevra le Bayer Leverkusen, 5^e, pour l'affiche des huitièmes de finale de la Coupe d'Allemagne début décembre, alors que le Bayern se déplacera sur la pelouse de l'Union Berlin, d'après le tirage effectué dimanche.

Dortmund a peiné pour se défaire de l'Eintracht en 16^es de finale, avec un succès aux tirs au but à Francfort, alors que le Bayer Leverkusen a eu besoin de la prolongation pour éliminer Paderborn, pensionnaire de 2^e division.

Vainqueur à l'extérieur du FC Cologne (4-1), le Bayern devra une nouvelle fois se déplacer, à Berlin face à l'Union, pour poursuivre sa mission de reconquête de la Coupe, alors qu'il n'a plus atteint le dernier carré de la compétition depuis son 20^e et dernier sacre (un record) en 2020.

Les huitièmes de finale sont programmés les 2 et 3 décembre.

Le programme

Borussia Dortmund (D1) - Bayer Leverkusen (D1)
Hambourg SV (D1) - Kiel (D2)
Union Berlin (D1) - Bayern Munich (D1)
Bochum (D2) - Stuttgart (D1)
Hertha Berlin (D2) - Kaiserslautern (D2)
Fribourg (D1) - Darmstadt (D2)
Borussia M'ngladbach (D1) - St. Pauli (D1)
RB Leipzig (D1) - Magdebourg (D2)

Les quarts de finale sont prévus les 3, 4, 10 et 11 février

Les demi-finales sont programmées les 21 et 22 avril

La finale se déroulera au Stade olympique de Berlin le 23 mai

R.S

FOOT / ANGLETERRE

ManCity bat Bournemouth (3-1) et retrouve la deuxième place

Manchester City a battu sans difficulté Bournemouth (3-1) et retrouvé dimanche la deuxième place du championnat d'Angleterre de football, provisoirement perdue la semaine dernière après sa défaite à Aston Villa (1-0).

Ces trois points laissent l'équipe de Pep Guardiola à six longueurs du leader Arsenal.

Deux accélérations foudroyantes d'Erling Haaland ont permis de faire la différence en première période (17^e et 32^e), grâce à deux passes de Rayan Cherkil, alors que Bournemouth avait entretemps égalisé par Tyler Adam (25^e).

Les "Citizens" se sont mis à l'abri grâce à un but de Nico O'Reilly à l'heure de jeu, après une entame de seconde période pousive. Equipe surprise du début de saison, Bournemouth recule en quatrième position à égalité de points avec Liverpool, un point derrière City.

R.S

MARATHON DE NEW YORK

Hellen Obiri établit un nouveau record



Obiri (35 ans) a devancé, comme aux JO de Paris, sa compatriote Sharon Lokedi (2h20:07), et largement effacé le meilleur temps d'une autre Kényane, Margaret Okayo (2h22:31 en 2003).

Lokedi, victorieuse à New York en 2022, a une nouvelle fois été devancée dans les derniers mètres par Obiri, comme pour leur duel

pour la médaille de bronze olympique à Paris l'an passé. Médaillée d'or ce jour-là, la Néerlandaise Sifan Hassan n'a pris que la 6^e place en 2 h 24 min 43, deux mois tout juste après son succès à Sydney.

Sheila Chepkirui, tenante du titre, a complété un triplé kényan en 2 h 20 min 24 sec.

Un peu plus tard, la course mascu-

line a aussi abouti à un triplé du Kenya. La victoire s'est décidée à l'issue d'un sprint à couper le souffle, dominé par Benson Kipruto (2h08:09), seize centièmes de seconde devant Alexander Mutiso, et 47 secondes devant Albert Korir. Légende de la course à pied, Eliud Kipchoge (40 ans) a pris la 17^e place en 2 h 14 min 36 sec.

AFP

FOOT / ESPAGNE

Barcelone bat Elche 3-1 et revient à cinq points du Real

Une semaine après sa défaite dans le Clasico, le FC Barcelone a disposé du promu Elche (3-1) pour revenir à cinq points du Real Madrid, dimanche au stade olympique de Montjuïc pour la 11^e journée de Liga.

Le Real, qui n'a laissé aucune chance samedi soir au relégable Valencia (4-0), mène le championnat à un rythme d'enfer (30 points) avec dix victoires en onze journées.

Battus dimanche dernier au Santiago-Bernabeu (2-1), les Barcelonais devaient réagir pour ne pas laisser les Merengues s'envoler au classement.

Pour cela, les Blaugrana s'en sont remis à leur trident offensif, qui a donné le ton d'entrée avec deux buts en trois minutes de Lamine Yamal (9^e) puis Ferran Torres (12^e).



Marcus Rashford a corsé l'addition d'un tir puissant dans un angle fermé (61^e).

Avant la pause, Elche, auteur d'un honorable début de saison (9e, 14 pts), avait réagi crânement grâce à l'attaquant Rafa Mir, parti dans le

dos de Jules Koundé pour aller tromper Wojciech Szczesny d'un tir rasant (42^e).

Le Barça est deuxième (25 points) cinq unités derrière le Real. Villarreal complète le podium (23 pts).

R.S

ANGLETERRE

Will Still limogé par Southampton (D2)

Will Still, ancien entraîneur de Reims et Lens, a été démis de ses fonctions par Southampton après seulement seize matches sur le banc du club de D2 anglaise. Le club, actuel 21^e sur 24 de Championship après 13 journées, a annoncé dimanche dans un communiqué le limogage de l'entraîneur belgo-britannique de 33 ans, arrivé en mai.

Still n'a remporté que deux matches avec les Saints, relégués cette saison de Premier



League. "Will est une personne formidable qui a tout donné pour essayer d'améliorer les performances et les résultats", a déclaré Johannes Spors, directeur technique du club mais "ce processus a

pris plus de temps que nous ne l'aurions tous souhaité". Les supporters avaient exprimé leur mécontentement samedi après une nouvelle défaite à domicile, 2-0 contre Preston, demandant aux

propriétaires du club de partir.

Le 17 mai, à peine une heure après la dernière journée de championnat de France de Ligue 1, Will Still avait annoncé son départ de Lens au bout d'une saison seulement.

De 2022 à 2024, il avait entraîné le Stade de Reims, devenant à 30 ans le plus jeune technicien sur le banc dans les cinq grands championnats européens, menant le club champenois à une série de 17 matches sans défaite.

R.S

TIRAGE AU SORT DES COMPÉTITIONS AFRICAINES

La JSK et le MCA dans des groupes difficiles

La JSK et, dans un degré moindre, le MCA ont hérités de groupes relevés et difficiles en Ligue des champions africaines, tandis que l'USMA et le CRB ont eu plus de chances en coupe de la CAF en se trouvant dans des groupes assez équilibrés et très abordables.

Les deux représentants algériens en Ligue des champions d'Afrique de football : le MC Alger et la JS Kabylie évolueront respectivement dans les groupes C et B en phase de poules de la compétition, selon le tirage au sort effectué lundi à Johannesburg (Afrique du Sud). Le MC Alger, double champion d'Algérie en titre, évoluera dans le groupe C, avec Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud), Al-Hilal (Soudan) et Saint-Eloi Lupopo (RD Congo), alors que la JS Kabylie, versée dans un groupe B très relevé, aura comme adversaires, Al-Ahly SC (Egypte), Young Africans (Tanzanie) et AS FAR Rabat (Maroc). Les 16 clubs qualifiés ont été scindés en quatre groupes de quatre. Les deux premiers de chaque poule à l'issue des six journées de compétition, se qualifieront pour les quarts de finale. Les deux premières journées de la phase de groupes sont programmées en novembre courant. La 1re journée se jouera les 21, 22 et 23 novembre, suivie une semaine plus tard par la deuxième journée (28, 29 et 30 novembre). La reprise de la compétition est prévue en janvier 2026 après la Coupe d'Afrique des nations (21 décembre 2025-18 janvier 2026).

L'USM Alger et le CR Belouizdad, représentants algériens en Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), ont hérité respectivement des groupes A et C de la compétition, selon le tirage au sort de la phase des poules effectué lundi à Johannesburg (Afrique du Sud).

Outre l'USM Alger, le groupe A comprend également Djoliba de Bamako (Mali), OC Safi (Maroc) et San Pedro (Côte d'Ivoire), alors que le groupe C ou figure le CR Belouizdad, est composé des équipes de Stellenbosch FC (Afrique du Sud), AS Otoho (Congo) et Singida Black Stars (Tanzanie). L'USM Alger, vainqueur du trophée en 2023, a validé son ticket pour la phase de poules en éliminant les Ivoiriens de l'Académie de FAD. Battue lors de la première disputée à Ebimpé (1-0), l'USMA s'est rachetée de fort belle manière en remportant le match retour (3-0). Le CR Belouizdad, qui retrouve cette



épreuve, après avoir disputé la Ligue des champions lors des quatre dernières saisons, a passé l'écueil des Guinéens de Hafid Conakry, de l'entraîneur algérien Lakhdar Adjali (aller : 1-1, retour : 2-0).

Les 16 clubs qualifiés ont été scindés en quatre groupes de quatre. Les deux premiers de chaque poule à l'issue des six journées de compétition, se qualifieront pour les quarts de finale. Les deux premières journées de la phase de groupes sont programmées en novembre courant. La 1re journée se jouera les 21, 22 et 23 novembre, suivie une semaine plus tard par la deuxième journée (28, 29 et 30 novembre). La reprise est prévue en janvier 2026 après la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations (21 décembre 2025-18 janvier 2026).

Compositions des groupes de la Ligue des champions :
Groupe A : RS Berkane (Maroc), Pyramids FC (Egypte), Rivers United (Nigeria), Power Dynamos (Zambie)
Groupe B : Al-Ahly SC (Egypte), Young Africans (Tanzanie), AS FAR Rabat (Maroc), JS Kabylie (Algérie)
Groupe C : Mamelodi Sundowns (Afrique

du Sud), Al-Hilal (Soudan), MC Alger (Algérie), Saint-Eloi Lupopo (RD Congo)
Groupe D : ES Tunis (Tunisie), Simba SC (Tanzanie), Atletico Petroleos (Angola), Stade Malien (Mali)

Composition des quatre groupes de la coupe de la CAF

Groupe A : USM Alger (Algérie), Djoliba de Bamako (Mali), OC Safi (Maroc), San Pedro (Côte d'Ivoire)

Groupe B : WA Casablanca (Maroc), Mamiya Union (RD Congo), Azam (Tanzanie), Nairobi United (Kenya)

Groupe C : CR Belouizdad (Algérie), Stellenbosch FC (Afrique du Sud), AS Otoho (Congo), Singida Black Stars (Tanzanie)

Groupe D : Zamalek (Egypte), Al-Masry (Egypte), ZKaiser Chiefs (Afrique du Sud), ESCO United (Zambie).

Journées de la phase de groupes

J1 : 21-23 novembre 2025

J2 : 28-30 novembre 2025

J3 : 23-25 janvier 2026

J4 : 30 janvier - 01 février 2026

J5 : 06-08 février 2026

J6 : 13-15 février 2026

R.S

JS SAOURA

Nour El Islam Fettouhi suspendu six matches

La Commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP), a infligé au joueur de la JS Saoura, Nour El Islam Fettouhi, une suspension de six matches, dont deux avec sursis, ainsi qu'une amende de 50.000 DA, et ce à compter du 30 octobre dernier. La LFP a précisé dans un communiqué publié sur son site officiel hier que, "après examen du dossier de l'affaire et recours aux moyens audiovisuels, conformément à l'article 3/5 du Code disciplinaire, la commission a constaté que le joueur Nour El Islam Fettouhi avait effectué un geste antisportif lors de la rencontre face à la JS Kabylie, passible de sanction en vertu de l'article 74 du même code." Il est à noter que la décision a été prise après l'audition du joueur dimanche, alors que la séance était initialement prévue mardi. Elle a été avancée à la demande de la direction de la JS Saoura, en raison du déplacement de l'équipe à Alger pour affronter le MC Alger, dans le cadre de la 10e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis. La Commission de discipline a accepté cette demande, selon la même source. R.S

JEUX DE LA SOLIDARITÉ ISLAMIQUE 2025

Le lutteur algérien Bachir Sid Azara candidat à la Commission des athlètes

Le lutteur international algérien Bachir Sid Azara est candidat à l'élection de la Commission des athlètes de la Fédération sportive de la Solidarité islamique (ISSF), a annoncé, hier, le Comité olympique et sportif algérien (COA). Le scrutin, qui désignera les membres chargés de représenter les sportifs au sein de l'ISSF, se déroulera en marge des Jeux de la Solidarité islamique de Riyad 2025, dans le village olympique (7- 21 novembre 2025). Le COA a exprimé sa fierté de cette nomination, appelant l'ensemble des athlètes participants à soutenir et voter pour le représentant algérien.

"Mon objectif est d'être un pont entre les athlètes et les décideurs, d'écouter, de plaider et de soutenir les initiatives qui promeuvent l'intégrité, la transparence et les opportunités", a déclaré Bachir Sid Azara.

Le champion algérien figure parmi quinze candidats à cette élection : Haf-satu Sahid Kamara (Sierra Leone), Hala Al-Qadi (Palestine), Nada Mohamed Wafa Arakji (Qatar), Hatice Kübra ?lgün (Turquie), YJ MB (Gambie), Abdullah Shaaban (Koweït), Camil Doua (Mauritanie), Jacira Ferreira (Mozambique), Retaj Alsayah (Libye), Mahassen Hala Fattouh (Liban), Ferial Ashraf (Egypte), Farida Azizova (Azerbaïdjan), Ali Davoudi (Iran) et Adilbek Mus-sin (Kazakhstan).

La sixième édition des Jeux de la Solidarité islamique se tiendra du 7 au 21 novembre 2025 à Ryadh (Arabie saoudite), avec 21 disciplines sportives au programme, dont deux para-sports. L'Algérie prendra part à cette compétition avec une délégation composée de 117 athlètes répartis sur 16 disciplines, ont annoncé les organisateurs.

R.S

SEMI-MARATHON INTERNATIONAL

Quelque 5000 participants de 24 nationalités attendus à Alger

Quelque 5.000 participants représentant 24 nationalités sont attendus pour prendre part au Semi-marathon international d'Alger 2025, prévu le 14 novembre dans la capitale, a indiqué, hier, la Ligue d'athlétisme d'Alger (LAA). Organisé sous le parrainage du ministre de la Jeunesse et des Sports, du wali d'Alger, et sous l'égide de la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Alger, "cet événement emblématique marque le grand retour d'une course qui s'impose désormais comme un rendez-vous sportif incontournable du bassin méditerranéen", selon les organisateurs. "Le parcours tracé pour ce semi-marathon

traversera les rues historiques, les artères côtières et les panoramas méditerranéens d'Alger, offrant aux coureurs un cadre exceptionnel mêlant effort, passion et découverte", a-t-on précisé de même source.

Le Semi-marathon d'Alger est ouvert aux athlètes de haut niveau, aux amateurs en quête de leur première médaille et aux passionnés désireux de repousser leurs limites. L'occasion leur sera donnée de partager une même émotion : celle d'un semi-marathon célébrant la performance, le dépassement de soi et la beauté de la ville d'Alger. Les organisateurs proposeront aux participants deux parcours, chacun offrant une expérience

unique: Un premier tracé de 10 kilomètres, course accessible, festive et riche en émotions, conçu pour les amateurs, les débutants ou les coureurs souhaitant vivre l'ambiance du semi-marathon sans la contrainte de la distance complète. Le second parcours de 21 kilomètres (semi-marathon) sera destiné aux coureurs confirmés et aux passionnés en quête de performance. Ce parcours exigeant sillonne les rues historiques, longe le front de mer et traverse les sites emblématiques de la capitale, offrant un défi sportif à la hauteur de l'événement.

"Quel que soit le tracé choisi, chaque participant vivra une expérience inoubliable, portée

par l'énergie de la ville d'Alger, la ferveur populaire et la beauté du littoral algérois", ont souligné les organisateurs.

Pour le président de la Ligue d'athlétisme d'Alger, Bouras Abdelaziz, le semi-marathon international d'Alger "n'est pas seulement une compétition, mais un hommage à notre capitale, à sa jeunesse et à son énergie méditerranéenne", a-t-il indiqué. Le comité d'organisation animera une conférence de presse mercredi à 9h30, à la salle Frantz Fanon de l'Office Riadh El Feth (Alger), pour présenter les derniers détails concernant le Semi-marathon international d'Alger.

R.S

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

**Première réunion du
Parlement depuis la
victoire d'Andrej Babis**

Après la large victoire du parti ANO d'Andrej Babis aux élections législatives début octobre en République tchèque, la nouvelle Chambre basse du Parlement se réunit pour la première fois hier lundi 2 novembre. Homme d'affaires populiste inspiré par Donald Trump, Andrej Babis a réussi à réunir une majorité parmi les nouveaux députés et est en passe de redevenir le chef du gouvernement tchèque, après avoir déjà été Premier ministre entre 2017 et 2021.

C'est une étape importante que cette première session parlementaire à Prague, où désormais Andrej Babis est aux commandes pour la direction que la République tchèque va prendre dans les prochains mois et probablement les prochaines années. La présidence de la Chambre des députés, il l'a promise au chef du parti d'extrême-droite SPD, le Tchéco-Japonais Tomio Okamura, qui est ouvertement pour une sortie de l'Union européenne et de l'OTAN.

Ce n'est pas ce que souhaite le milliardaire Andrej Babis, qui s'apprête à redevenir Premier ministre et qui doit cette fois former une coalition avec le SPD et également avec un nouveau parti, celui des automobilistes. Deux petites formations dont certains élus sont tellement controversés qu'il y a un réel problème pour trouver des « ministres » : le candidat au poste de chef de la diplomatie, par exemple, a notamment un passé d'activiste xénophobe sur les réseaux sociaux, tandis que pour le ministère de la Culture le candidat a un épais dossier de collaborateur avec l'ancienne police secrète communiste.

ESPAGNE

**Début du procès du procureur
Alvaro Garcia Ortiz**

Hier, lundi 3 novembre 2025 commence au tribunal suprême à Madrid un procès totalement inédit. Car celui qui va s'asseoir sur le banc des accusés n'est autre le procureur général de l'État, responsable de l'application de la loi, dont le rôle est de superviser l'activité des procureurs sous son autorité. Il risque la prison et l'inéligibilité à vie pour avoir filtré un courriel compromettant à la presse. On voit d'ici la scène : sept magistrats du Tribunal suprême, 12 gardes civils de l'unité centrale opérative, une trentaine de té-

moins. Et en face, un drôle d'accusé : Alvaro Garcia Ortiz, le fiscal général, autrement dit le procureur de l'État espagnol, un rôle clé au sommet de l'échelle judiciaire en Espagne.

On lui reproche un possible délit de révélation de secret. Plus précisément d'avoir, en mars 2024, filtré aux médias un courriel entre l'agence fiscale et l'avocat d'un certain Gonzalez Amador faisant état d'un paiement conséquent de ce dernier pour fraude fiscale. Si c'est avéré, Alvaro Garcia Ortiz risque jusqu'à six ans de prison, car il aurait alors violé son devoir de neutralité.

Cette affaire n'aurait certainement pas eu cette résonance si le supposé fraudeur fiscal n'était pas le fiancé de la présidente conservatrice de la Région Madrid. Proche du pouvoir socialiste, Alvaro Garcia Ortiz est soupçonné d'avoir ébruité une information jetant indirectement le discrédit sur cette présidente conservatrice. Tout ressemble à un procès sur de supposées procédures non respectées, mais tout le pays et toute la presse y voit en toile de fond un procès politique entre les socialistes au pouvoir et les conservateurs dans l'opposition.

ELECTIONS EN GUINÉE-BISSAU

**Créer les conditions pour
se garantir une victoire**

La campagne électorale en Guinée-Bissau a commencé ce week-end et pour trois semaines. Les électeurs vont élire, le 23 novembre, leur président et 102 députés. Douze candidats, dont le chef de l'État sortant Umaro Sissoco Embaló, se présentent à la présidentielle. La campagne, qui va durer trois semaines, s'est ouverte dans un contexte particulier. La candidature du principal parti d'opposition, le PAIGC, parti de l'indépendance, a été retoquée, les manifestations et rassemblements sont interdits depuis un an, le pouvoir a annoncé une tentative de déstabilisation vendredi 31 octobre. Autant d'éléments qui mettent le président sortant en position de

force, estime Paulin Maurice Toupane, chercheur principal à l'institut d'études de sécurité de Dakar. La campagne pour les élections présidentielle et législatives du 23 novembre en Guinée-Bissau s'est ouverte samedi 1er novembre en l'absence inédite du parti historique ayant mené à l'indépendance, le PAIGC, et de son candidat, Domingos Simoes Pereira, principal opposant à l'actuel président. Les 860 000 électeurs bissau-guinéens seront appelés à choisir entre 12 candidats en lice pour la présidentielle, dont le président sortant Umaro Sissoco Embaló, qui brigue un second mandat, et l'ancien président José Mario Vaz (2014-2020).

Quatorze partis dont une coalition, la plate-forme Nô Kumpu Guiné qui soutient la candidature du président Embaló, vont concourir pour les 102 sièges du Parlement. À quelques heures du début de la campagne, l'armée a annoncé vendredi avoir déjoué une « tentative de subversion de l'ordre constitutionnel » et l'arrestation de plusieurs officiers supérieurs. Elle n'a pas précisé le nombre d'officiers arrêtés ni les actions préparées par ces militaires, dont plusieurs sont en fuite, selon elle. Pour la première fois depuis l'indépendance de ce pays lusophone d'Afrique de l'Ouest en 1974, le PAIGC ne participera pas au scrutin.

APRÈS DES MENACES PROFÉRÉES PAR LE PRÉSIDENT AMÉRICAIN

**Le Nigeria propose une rencontre
à Donald Trump**

Samedi 1^{er} novembre Donald Trump a affirmé préparer une éventuelle intervention militaire au Nigeria, si Abuja ne mettait pas fin, selon lui, à une « campagne de persécution » contre les chrétiens, qu'il impute à des groupes jihadistes. Abuja rejette ces accusations, ainsi que toute lecture exclusivement religieuse des violences en cours dans le pays. Dans un message publié sur les réseaux sociaux, le président Bola Tinubu a nié que les chrétiens soient davantage visés que les autres communautés. Ce dimanche 2 novembre, l'un de ses conseillers en communication a suggéré que les deux chefs d'État s'en expliquent directement. Une opération « rapide et féroce ». Voilà ce que promet Donald Trump dans ses publications, accusant les autorités nigérianes de rester inactives face à la « menace existentielle », dit-il, qui pèserait sur les chrétiens au Nigeria. Ces accusations sont récurrentes dans les milieux conservateurs américains, en parti-

culier parmi les responsables politiques évangélistes. En mars, des membres du Congrès américain avaient déjà mené une campagne au Sénat pour réclamer des sanctions contre Abuja, chaque fois, chercheurs et analystes soulignent que leurs accusations ne s'appuient sur aucun fondement scientifique. À Abuja, on réagit, mais on dédramatise. Le Nigeria « ne prend pas le message de Trump au pied de la lettre », a expliqué dimanche 2 novembre un chargé de communication de la présidence, rappelant que « Donald Trump a son propre style de communication ». Diplômé, le porte-parole dit accueilli « favorablement le soutien américain dans la lutte contre le terrorisme », à condition, rappelle-t-il tout de même, « que notre intégrité territoriale soit respectée ». Il a donc finalement proposé une rencontre bilatérale, estimant que « lorsque les dirigeants se rencontrent, les résultats sont meilleurs ».

OBSERVATOIRE SAHRAOUI POUR LES RESSOURCES NATURELLES ET LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, "seul cadre légitime et juridique"

Reconnaissant l'importance du renouvellement du mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) jusqu'au 31 octobre 2026 pour la stabilité régionale, le SONREP avertit que le nouveau langage introduit dans la dernière résolution risque de compromettre les objectifs fondamentaux de la mission et de saper sa crédibilité.

L'Observatoire sahraoui pour les ressources naturelles et la protection de l'environnement (SONREP) a demandé à l'ONU et ses Etats membres de réaffirmer le caractère central du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination en tant que "seul cadre légitime et juridique" pour le règlement du conflit au Sahara occidental. Dans un communiqué publié après l'adoption par le Conseil de sécurité de la résolution 2797 concernant le Sahara occidental, le SONREP a dénoncé une "tendance inquiétante" de certains membres de l'organe onusien à promouvoir des initiatives unilatérales qui faussent les réalités historiques et juridiques de la question sahraouie. Reconnaissant l'importance du renouvellement du mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) jusqu'au 31 octobre 2026 pour la stabilité régionale, le SONREP avertit que le nouveau langage introduit dans la dernière résolution risque de compromettre les objectifs fondamentaux de la mission et de saper sa crédibilité. Dans ce contexte, l'Observatoire propose d'inclure dans le mandat de la MINURSO la surveillance des droits de l'homme et de l'environnement, en tant que garantie de transparence et de responsabilité, et une protection complète des personnes et de l'environnement. Il a indiqué que toute tentative de manipulation des dispositions du droit international pour modifier le statut juridique du territoire "contredit le devoir fondamental du Conseil de sécurité de promouvoir la décolonisation". Aussi, l'Observatoire demande que l'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU soit pleinement autorisé à poursuivre son mandat avec l'objectif clair d'assurer "une



solution juste, durable et mutuellement acceptable garantissant le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination". Par ailleurs, il a rappelé les graves conséquences de l'ignorance des droits du peuple sahraoui, en particulier en ce qui concerne la gestion et l'exploitation des ressources naturelles. Les projets d'extraction de phosphate, de pêche intensive et d'énergie renouvelable menés dans les territoires occupés sans le consentement des

Sahraouis constituent, selon le SONREP, une "violation flagrante du droit international" qui alimente la dégradation de l'environnement et l'injustice sociale. Enfin, l'Observatoire a souligné que "la paix, la durabilité et la légalité au Sahara occidental sont indissociables du droit du peuple sahraoui de déterminer librement son propre avenir politique et d'exercer sa pleine souveraineté sur ses propres terres et ressources naturelles".

R.I

CONFLIT AU SOUDAN

Erdogan appelle à la mobilisation du monde musulman

Le président turc Recep Tayyip Erdogan a appelé, hier, le monde musulman à se mobiliser en faveur du Soudan et des dizaines de milliers de civils piégés par le conflit depuis la prise de la ville d'El-Fasher dans l'ouest du pays. "Personne doté d'un cœur ne peut supporter les massacres récents visant les civils à El-Fasher. Nous ne pouvons pas rester silencieux", a lancé le chef de l'Etat turc devant l'instance économique de l'Organisation de la coopération islamique (OCI, 57 Etats)

réunie à Istanbul. "La plus grande responsabilité pour mettre fin rapidement à l'effusion de sang au Soudan incombe au monde musulman", a insisté M. Erdogan, dont le pays assure jusqu'à l'été 2026 la présidence tournante de l'OCI. "Nous devons protéger l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance du Soudan", et "soutenir le peuple soudanais durant ces moments difficiles", a-t-il poursuivi, en réclamant la "solidarité" des musulmans face au conflit que traverse le pays.

Selon l'ONU, des dizaines de milliers de civils ont fui l'avancée des combats dans une vaste région à l'est du Darfour, un peu plus d'une semaine après la prise de la ville d'El-Fasher, par les Forces de soutien rapide (FSR). Le conflit au Soudan opposant l'armée soudanaise et les FSR a fait des dizaines de milliers de morts, déplacé près de 12 millions de personnes et provoqué la pire crise humanitaire au monde, estiment les Nations unies.

R.I

SOUDAN

Près de 71000 déplacés d'El-Fasher

Quelque 71000 personnes ont été déplacées à El-Fasher et dans les villages alentours, une semaine après que les Forces de soutien rapide (FSR) ont pris le contrôle de la capitale de l'Etat du Darfour-Nord, dans l'ouest du Soudan, a indiqué, hier, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Selon l'OIM, les équipes sur le terrain estiment qu'entre le 1er et le 2 novembre, environ 8600 personnes ont été déplacées à cause des affrontements dans la ville. "Ainsi, du 26 octobre au 2 novembre, un total de 70894 personnes ont été déplacées à partir d'El-Fasher et de ses environs", a précisé l'organisation.

L'insécurité sur les routes risque de limiter les déplacements, alors que la situation reste tendue et instable, selon la même source. Depuis le 15 avril 2023, le Soudan est le théâtre de violents affrontements entre l'armée soudanaise et les FSR. El-Fasher, la plus grande ville de la région du Darfour, est largement sous contrôle des FSR après de violents combats.

UNICEF

Plus d'un million d'enfants à Gaza ont besoin d'eau et de nourriture

La porte-parole du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), Tess Ingram, a déclaré que plus d'un million d'enfants à Gaza ont encore besoin d'eau et de nourriture, et que des milliers d'enfants dorment affamés chaque nuit. "Malgré l'entrée en vigueur de l'accord de cessez-le-feu depuis plus de 20 jours, plus d'un million d'enfants palestiniens ont encore besoin d'eau et de nourriture", a expliqué, dimanche, la responsable dans une déclaration aux médias, relevant que "les infrastructures qui fournissaient jadis de l'eau et des soins médicaux aux enfants n'existent plus, du fait de deux ans d'agressions (sionistes)".

Notant, dans le même contexte, que 650 000 enfants sont toujours dans l'attente de retrouver les bancs de l'école, Mme Ingram a souligné que "le volume de l'aide entrant dans la bande de Gaza après le début du cessez-le-feu avait légèrement augmenté au cours des deux premières semaines, mais qu'il était encore totalement insuffisant et que les quantités arrivées étaient toujours inférieures aux niveaux d'avant l'agression". Selon l'Agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), l'entité sioniste continue d'entraver l'arrivée de l'aide humanitaire dans la bande de Gaza et d'empêcher son personnel d'accéder dans l'enclave palestinienne. "L'accès au territoire palestinien occupé (la bande de Gaza et la Cisjordanie occupée, y compris El Qods-Est) est interdit à tout personnel international de l'UNRWA. Cette mesure fait suite à l'adoption, le 28 octobre 2024, par le parlement de l'entité sioniste de deux lois interdisant les opérations de l'UNRWA", a noté le rapport, faisant observer que depuis fin janvier 2025, l'entité sioniste "n'a accordé ni visa ni permis d'entrée au personnel international de l'Office pour le territoire palestinien occupé, y compris Gaza".

R.I

QATAR

Le 2e Sommet mondial pour le développement social du 4 au 6 novembre

Le Qatar abrite du 4 au 6 novembre, le deuxième Sommet mondial pour le développement social qui devrait servir de "plateforme essentielle" pour le dialogue, la coopération et les solutions conjointes, ont indiqué les organisateurs. Plus de 14.000 participants, dont des chefs d'Etat et de gouvernement, des ministres, des représentants de la société civile, des jeunes, des syndicats et aussi le secteur privé, sont attendus lors de cet événement mondial à Doha, pour débattre de questions liées à la protection sociale, aux inégalités, au travail décent et à l'inclusion, a-t-on précisé. Lors de l'ouverture des travaux du Sommet,

le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, devrait revenir sur les progrès accomplis depuis le premier Sommet social, à Copenhague, en 1995, tout en pointant "les fractures profondes qui marquent aujourd'hui la planète, à savoir, le chômage, la pauvreté, les conflits et les inégalités croissantes".

Réuni au niveau des chefs d'Etat ou de gouvernement, le sommet vise à "combler les lacunes et à réaffirmer l'engagement envers la Déclaration de Copenhague sur le développement social et le Programme d'action ainsi que leur mise en œuvre, et à donner un nouvel élan à la réalisation du Pro-

gramme de développement durable (ODD) à l'horizon 2030". "Ce Sommet permettra d'évaluer les progrès réalisés, d'identifier les lacunes dans la mise en œuvre et de réaffirmer notre engagement collectif à faire progresser le développement social, en veillant à ce que personne ne soit laissé pour compte", déclare l'Emir de l'Etat du Qatar, Cheikh Tamim ben Hamad Al Thani, dans un message publié en amont du Sommet. 30 ans après le sommet historique de 1995 sur le développement social à Copenhague, il constitue toujours une "plateforme essentielle" de dialogue mondial et d'action collective.

Pour l'ONU, "dans un monde confronté à des inégalités croissantes, à des mutations démographiques et à une transformation technologique rapide, la nécessité d'un engagement renouvelé en faveur du progrès social n'a jamais été aussi urgente". S'appuyant sur les 10 engagements du Sommet de 1995 et la Déclaration de Copenhague, "il accélérera l'action pour l'éradication de la pauvreté, la promotion de l'emploi plein et productif et du travail décent, ainsi que l'inclusion sociale, afin que personne ne soit laissé de côté dans un monde de plus en plus complexe et interconnecté".

R.I

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM ARABE D'ORAN

Trois films palestiniens du cœur du drame de Ghaza

Le Festival international du film arabe d'Oran a célébré, dimanche soir, le cinéma palestinien à travers la projection de trois courts-métrages palestiniens issus de l'initiative "From Ground Zero+" et porteurs de messages humains forts émanant du cœur de la souffrance dans la bande de Ghaza.

Ces œuvres cinématographiques "Very Small Dreams" de la réalisatrice, Etimad Washah, "Gaza to the Oscars" du réalisateur, Alaa Damo, et "Unfinished Stories" réalisé par Nidal Damo, ont été projetées dans la section "Palestine for Ever", que le festival a consacrée au septième art palestinien.

Les trois films ont été produits dans le cadre de l'initiative "From Ground Zero+" dirigée par le cinéaste palestinien, Rashid Masharawi, qui a souligné, lors de la présentation, sa volonté d'ouvrir une fenêtre de la Palestine sur le monde à travers le cinéma.

Ces œuvres livrent des témoignages vivants sur les expériences des Palestiniens au cours de la guerre d'extermination menée par l'armée d'occupation sioniste contre la bande de Ghaza. Les approches y varient entre la documentation de la vie quotidienne sous le blocus, la mise en lumière de la douleur humaine, et la quête du sens de l'art face à la mort et à la destruction. Le film "Gaza to the Oscars" tire particulièrement sa force symbolique de la détermination du réalisateur, Alaa Damo, à continuer de créer malgré les bombardements et le manque de moyens, affirmant ainsi que le rêve de faire entendre la voix de Ghaza au monde reste possible même dans les conditions les plus extrêmes. De son côté, "Very Small Dreams" reflète, sous le regard de Etimad Washah, les rêves simples des femmes et



des enfants de Ghaza au milieu des ruines, montrant comment ils s'accrochent à leurs espoirs malgré la guerre. Quant au film "Unfinished Stories", Nidal Damo y dresse des portraits humains de personnes ayant tout perdu, mais qui continuent de raconter leurs histoires inachevées à la recherche de sens et d'espérance. Le projet "From Ground Zero+", dont ces films sont issus, a été lancé par Rashid Masharawi avec la conviction que les voix des habitants de Ghaza doivent être entendues, et que le cinéma a le devoir de documenter ces expériences humaines et de préserver la mémoire collective palestinienne. Cette initiative a reçu une

large reconnaissance dans les festivals arabes et internationaux, où ses films ont été présentés dans de grands événements et salués pour leur sincérité artistique et humaine. Plusieurs d'entre eux ont également été proposés à la diffusion sur des chaînes de télévision internationales, témoignant de l'intérêt croissant pour le nouveau cinéma palestinien, qui exprime la souffrance de son peuple dans un langage cinématographique sobre et profondément émouvant. À travers cette expérience, Rashid Masharawi et une nouvelle génération de cinéastes palestiniens continuent d'affirmer leur présence sur la scène internationale et de démontrer que la caméra peut être une

arme de mémoire, et que l'image est capable de transcender le blocus pour raconter au monde l'histoire d'un peuple qui s'accroche à son rêve et à son humanité, envers et contre tout. La projection de ces films, organisée à la salle "El Saâda" d'Oran, a réuni un large public composé d'artistes, de journalistes et de cinéastes venus exprimer leur solidarité avec la cause palestinienne. Les spectateurs ont chaleureusement salué la dimension humaine et cinématographique des films, estimant que le cinéma palestinien a su, une fois de plus, faire de l'image un outil de résistance et de préservation de la mémoire.

R.C

Sidi Bel-Abbes : Lancement des "Journées du cinéma palestinien à travers le monde"

Les "Journées du cinéma palestinien à travers le monde" ont été inaugurées dimanche soir à la Cinéma Moksi de Sidi Bel-Abbes, sous le slogan : "Le cinéma unit l'Algérie et la Palestine d'une seule voix". La cérémonie d'ouverture de cette manifestation, initiée par la Fondation palestinienne FilmLab, a été marquée par la projection du court métrage "Ma Baâd" (Après) de la réalisatrice Maha Haj, suivie d'un message vidéo des réalisatrices du documentaire "State of Passion" (Halel Eshq), Mona Khaldi et Carol Mansour, avant la projection de ce même film, qui a suscité une forte interaction du public.

Les organisateurs ont souligné que le lancement de cette manifestation en novembre, mois symbolique de liberté et de mémoire, revêt une grande portée symbolique. Ils ont également précisé que cette participation illustre l'engagement constant de l'Algérie en faveur de la cause palestinienne et la concrétisation de la solidarité culturelle entre les peuples algérien et palestinien à travers la création artistique.

Les activités se poursuivront dans les prochains jours avec des projections de films et des rencontres intellectuelles, confirmant que le cinéma demeure une passerelle de communication entre les peuples et un espace commun d'expression pour la liberté et la dignité humaine.

A noter que cet événement est organisé par le Festival international du film d'Alger et du Centre algérien du cinéma, en coordination avec le club cinématographique "El Anis" de Sidi Bel-Abbes, et placé sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts.

R.C

Du 7 au 11 novembre à Tiaret : Quinze troupes animent le Festival de la chanson engagée

La Maison de la culture et des arts Ali-Mâachi de Tiaret abritera, du 7 au 11 novembre, la 6e édition du Festival culturel national de la chanson engagée. Cette édition se tient sous le slogan : "Nous chantons la liberté sur l'air de la paix".

Quinze troupes issues de quatorze wilayas concourront pour le Grand Prix "Jeddar", les trois meilleures œuvres recevant des prix financiers, ainsi qu'une statuette représentant le site archéologique de Jeddar, a précisé le commissaire.

Le concert d'ouverture sera animé par plusieurs artistes, dont le groupe Tikoubawin et le chanteur Maâti El-Hadi, qui interprètera deux chansons composées et écrites par de jeunes artistes de la wilaya de Tiaret, aux côtés de jeunes talents venus d'autres régions du pays.

En plus de la compétition, supervisée par un jury présidé par le compositeur Bey Bekkai, les amateurs de musique pourront participer à des ateliers de composition, d'interprétation et d'arrangement musical.

Un stand du Bureau national des droits d'auteur et droits voisins (ONDA) sera également ouvert pour permettre aux participants d'enregistrer leurs œuvres, notamment celles présentées lors du Festival. À l'occasion de cette manifestation, un colloque sera organisé en partenariat avec l'Université Ibn Khaldoun de Tiaret, sous le thème : "Liberté et paix : moyens de renforcer la mobilisation générale en Algérie. Des expositions consacrées à l'histoire équestre et aux anciens manuscrits de la région seront également au programme, selon les organisateurs.

R.C

Blida : lancement de la semaine culturelle de la wilaya de Sétif

Les activités de la Semaine culturelle de la wilaya de Sétif ont été inaugurées, dimanche soir à Blida, dans le cadre du programme d'échanges culturels inter-wilayas visant à faire connaître le riche patrimoine culturel et historique de la région des Hauts-Plateaux.

La cérémonie d'ouverture, organisée à la maison de l'artiste Rabah Deriassa, s'est déroulée dans une ambiance festive marquée par des spectacles folkloriques et musicaux typiques de Sétif, ainsi qu'une exposition artisanale illustrant la diversité du patrimoine de la région.

L'événement, qui se poursuivra jusqu'au 6 novembre, met également en avant les principaux sites archéologiques de Sétif, tels que Ain Boucherit, considéré comme le plus ancien site préhistorique d'Afrique du Nord et le 2e au monde, vieux de 2,4 millions d'années, et la cité romaine de Djemila. Un espace d'exposition est également consacré à la valorisation de l'artisanat local et de la diversité culturelle algérienne. Le programme comprend des spectacles artistiques et folkloriques, des expositions artisanales, des soirées poétiques et des conférences sur l'histoire et la culture de Sétif, ainsi que des activités ludiques destinées aux enfants. Pour rappel, la wilaya de Blida a accueilli, en septembre dernier, les semaines culturelles de Timimoun et Saïda, tandis qu'une délégation culturelle de la wilaya s'était rendue à Saïda dans le cadre du même programme d'échanges inter-wilayas.

R.C

Festival du film arabe d'Oran : Projection du long métrage algérien "Pour une poignée de sable"

Le film algérien "Pour une poignée de sable" du réalisateur Nadir Youlen a été projeté, dimanche soir à Oran, en avant-première internationale, dans le cadre de la compétition des longs métrages de fiction de la 13ème édition du Festival international du film arabe d'Oran. Ce long métrage, d'une durée de 74 minutes,

met en vedette les acteurs Farid Laribi, Khalid Benaïssa, Sami Tigerguar et Lina Khoudri. L'intrigue raconte l'histoire de Sofiane, un pirate informatique vivant à Paris et souffrant de trouble bipolaire. Lorsque sa mère adoptive française lui révèle l'identité de son père biologique algérien, il entreprend un voyage

vers le sud de l'Algérie à la recherche d'une guérison intérieure et d'un contact salvateur avec ses origines. Dans la même catégorie, le festival a également projeté le film libanais "Qamar Hammam" (La lune du hammam) du réalisateur Karim Kassem, qui tisse trois récits croisés situés dans les montagnes du Liban, explorant la mémoire, la

perte et l'amour, sur fond de crainte de la sécheresse qui guette un village isolé. A noter que dix films concourent dans la catégorie des longs métrages de fiction de cette 13ème édition du Festival international du film arabe d'Oran, dont les activités se poursuivront jusqu'à mercredi.

R.C

TÉLÉ

VISION



TF1 Harry Potter et le Prisonnier d'Azkaban



À Poudlard, l'école de magie où les murs eux-mêmes semblent murmurer des secrets, Harry Potter entame sa troisième année aux côtés de ses inséparables amis, Ron Weasley et Hermione Granger.

france 3 Alex Hugo



Anne et Stéphane Gathier viennent signaler à la police rurale la disparition de leur fils et de leur belle-fille, Clément et Léna. Clément n'est pas n'importe qui, il est juge au tribunal.

NEVO 19 La forêt



Manoa Willem, bien connu de la gendarmerie de Montfaucon pour avoir vécu dans la forêt, est suspecté du meurtre de Jennifer.

L'EQUIPE Manipulations



Ben, jeune prodige du barreau, incarne l'ambition sans limites. Fraîchement recruté par le redoutable Abrams, figure légendaire du droit d'affaires, il croit avoir trouvé le tremplin idéal pour marquer l'histoire judiciaire.

T8 Fourmi



Théo se démarque par son talent hors norme et sa détermination sans faille. À seulement 12 ans, ce fils unique navigue entre deux mondes que tout oppose : celui de sa mère et celui de son père.

TF1 SERIES FILMS Camping Paradis



Martin Dumont, à son arrivée, il s'étonne d'être accueilli par Delphine, une ex-conquête, missionnée pour une évaluation masquée du personnel en vue d'un licenciement économique.

6ter MacGyver



Agé d'une vingtaine d'années, Angus MacGyver est un agent d'élite travaillant pour la fondation Phoenix, une organisation secrète qui opère pour le compte du gouvernement américain.

Emma Stone avait très peur de se raser la tête pour "Bugonia"



Lorsqu'elle tourne pour Yorgos Lanthimos, Emma Stone n'a peur de rien. Sauf dans "Bugonia" où son personnage doit se raser la tête. Mais c'est un détail d'ordre technique qui lui a fait peur.

Emma Stone collabore pour la quatrième fois de sa carrière en sept ans avec Yorgos Lanthimos. Devant la caméra du réalisateur grec, l'actrice doublement oscarisée se donne corps et âme. Pas étonnant alors qu'elle ait obtenu son deuxième Oscar pour sa performance hallucinante dans Pauvres Créatures (2023).

Dans leur dernier film en date, le duo raconte l'histoire d'une PDG, kidnappée par deux hommes adeptes des théories du complot qui pensent qu'elle est une extraterrestre. Les ravisseurs pensent que ses cheveux sont un dispositif qui permet de communiquer avec ses semblables. Dès lors, une solution s'impose.

En effet, dans Bugonia, Emma Stone se rase le crâne. Comme on pouvait s'en douter, ce détail n'a pas fait peur à l'actrice qui n'a pas hésité une seconde. En revanche, c'est un autre détail, d'ordre technique, qui l'a inquiété.

«C'était une seule prise et il y avait quatre caméras installées juste pour être sûrs», raconte-t-elle.

Durant cette scène, Emma Stone ne pensait qu'à une chose : «je méditais sur le fait de rester immobile. Comme je n'étais pas vraiment éveillée à ce moment-là, je me suis dit : fais la morte, en gros, fais la morte.» Sans surprise, l'actrice a réussi sa scène en une prise. Yorgos Lanthimos s'est également réjoui de cette scène qui, semble-t-il, leur a réservé son lot de stress : «Emma a eu une toute petite hésitation juste avant, pas une hésitation à le faire, mais elle avait comme une boule au ventre. Mais on l'a fait. Heureusement, on a réussi. On n'avait qu'une seule prise. Et après, Emma s'est sentie super bien. Elle s'est vue à l'écran, elle a adoré, et elle s'est sentie très libre», a-t-il ajouté.

Pour découvrir la performance de Emma Stone, rendez-vous le 26 novembre au cinéma, date de sortie de Bugonia.

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
L'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 023 46 32 76
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

I. Jeux Olympiques à Los Angeles. II. L'année de la déclaration d'indépendance des Etats-Unis. III. On coche 5 numéros au loto, mais sur combien de numéros en tout ? Un multiple de 17. IV. Un gros modèle de la gamme Peugeot. V. Carré de 11. VI. Compte à rebours.

VERTICALEMENT

1. Cette année marque la fin définitive de l'esclavage en France. 2. Certains disent "nonante". 3. Nombre de cases dans une grille de sudoku. Nombre total de commandements dans la Torah. 4. Année de la chute de l'empire romain, qui marque traditionnellement le début du Moyen-Âge. Un chiffre qui rappelle les flics. 5. Le nombre total de cartes au jeu de tarot. Une équipe de football au complet. 6. En mètres, la longueur d'un mile anglais.

Grille muette N° 1192

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Horizontalement

1 Misère. 2 Ne sont pas majeurs. 3 Rubidium. - Coeur de Judas. - Indurations épidermiques. 4 Hante la souris. 5 Molière. 6 Monsieur nord-africain. - Comte(sse) de Stendhal. 7 Casse-croûte. - Sainte en Argentine. - Proche du dragon. 8 Universels. 9 En douceur. - Une chaussure mise n'importe comment. 10 Loi Sarkozy. - S'enfuit (deux mots). 11 Bête, dans les deux sens. - Conjonction. 12 Mouche prédatrice. - Partie.

Verticalement

1 Héros cosaque (deux mots). 2 N'ont donc pas servies depuis longtemps. 3 Argon. - Garçon sur la paille. - À l'endroit, même à l'envers. 4 La fin du début de semaine. - Sens de circulation. - L'arabe. 5 Passa plus que l'éponge. - Mettre au passé. 6 Glandes pour la suractivité. 7 Massif de l'Aude. - Rattachement gréco-chypriote. 8 En Estonie. - Cité. - Numéro de livre. 9 Pour Lunel, c'est Peccavi. - Cool. 10 Hampes des bannières. - Colle la tête en bas. 11 On y apprend intensivement l'anglais. - Une prise. - À la tête de la famille. 12 Tapais du poing sur la table. - Symbolisé par a.

Mots croisés grille N° 1192

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Horizontalement

1 Porteurs d'étendards. 2 Dantesque. 3 Laisse de marbre. 4 Film sur Pearl Harbor. 5 Général arabe. - Plante ou Thérèse. 6 Guide sud-africain. - Tout vert. - Fleuve. 7 Comprend la TVA. - Machines de meuniers. 8 Font rougir. - Femmes rayonnantes. 9 A succédé au pape Damase. - Complexe. 10 Ville chinoise. - Belle de Beyle (de). 11 Diffuses. - A bon dos. 12 Pharaon. - Lettres de lettre.

Verticalement

1 Psychologues de la forme. 2 Spécialité de l'oculistique. 3 Endroits grouillant de morpions ou de vers. 4 Dragées qui font descendre. - Manouche. 5 Ennuis. - Chats de Poe. 6 Rond d'eau. - Trouvère du Brabant dit le Roi. 7 Chère à nos yeux. - Strontium. 8 En sortant. - Est dans le divertissement public. 9 Le rouge et le noir. - Sur la côte de Saint-Coulomb. 10 Fut archevêque de Reims. - Fabriqua en série. 11 Myrtille au son. - Continuant. 12 Planta fin. - Élément de jeu.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

6 morts et 196 blessés en 24 heures

Six personnes sont décédées et 196 autres ont été blessées dans des accidents de la route, survenus ces dernières 48 heures dans plusieurs wilayas du pays, a indiqué, hier, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'El Bayadh avec 3 morts, suite à une collision entre deux véhicules au niveau de la route nationale RN 47, dans la daïra de Chellala, a précisé la même source.

GHARDAIA

Décès du moudjahid Zaoui Eddine Benkaddour

Le moudjahid Zaoui Eddine Benkaddour, alias Azzedine, est décédé, hier, à l'âge de 91 ans, a indiqué la direction des Moudjahidine de la wilaya. Né en 1934 de Metlili (wilaya de Ghardaia), le défunt a grandi au sein d'une famille conservatrice et a entamé son enseignement dans les écoles coraniques de la région et a exercé par la suite l'activité d'élevage. Il a rejoint en décembre 1958 les rangs de la Révolution au niveau de la wilaya Six historique, et a participé à diverses opérations révolutionnaires militaires, avant d'être gravement blessé lors d'une d'elle, a indiqué à l'APS le directeur des Moudjahidine, Brahim Khemissi. Le défunt a été arrêté par les forces coloniales et emprisonné le 29 janvier 1961, avant d'être libéré le 24 avril 1962, et a exercé après l'indépendance des activités libérales avant de prendre sa retraite. Le

defunt a été enterré après la prière d'El-Asr au cimetière de Sidi Hadj-Bahous, dans la commune de Métilli.

PERSONNALITÉS

Décès de l'ancien ministre des Moudjahidine Tayeb Zitouni

L'ancien ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, est décédé, a indiqué le ministère. En cette douloureuse circonstance, le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, M. Abdelmalek Tacherift, a adressé ses sincères condoléances et exprimé sa profonde compassion à la famille du défunt. Il a estimé que l'Algérie perd, avec la disparition de Tayeb Zitouni, «un homme patriote et dévoué, qui a voué sa vie au service de la patrie, et à la préservation de la Mémoire nationale et du legs des martyrs et des moudjahidine, tout en demeurant attaché aux nobles principes et valeurs de Novembre».

LA NATION

Mardi 04 Novembre 2025

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
05:48	12:34	15:47	17:55	19:17

Météo

Alger	27	Tizi Ouzou	29
Tiaret	29	Béjaïa	29
Constantine	26	Oran	26

PORT D'ALGER

22347 comprimés psychotropes saisis à bord d'un navire

Les agents des Douanes du port d'Alger ont saisi 22.347 comprimés psychotropes à bord du navire Badji Mokhtar III, en provenance du port de Marseille, a indiqué un communiqué de la Direction générale des Douanes (DGD). La quantité de comprimés psychotropes saisis comprend 17.150 comprimés d'ecstasy et 5.197 comprimés de Subutex, «soigneusement dissimulés à l'intérieur d'un téléviseur plasma neuf et dans un haut-parleur, à l'intérieur d'un véhicule de tourisme appartenant à un voyageur», a précisé le communiqué, diffusé dimanche. Cette opération reflète «la vigilance et le professionnalisme des agents des Douanes algériennes, ainsi que leur mobilisation permanente dans la lutte contre toutes formes de commerce illicite transfrontalier», a souligné la DGD.

BOUIRA

Saisie de près de deux kilogrammes d'or d'origine inconnue

Une quantité de près de deux kilogrammes d'or jaune a été saisie à Bouira, lors d'une opération sécuritaire menée par la brigade de lutte contre les crimes économiques et financiers relevant de la police judiciaire, a indiqué, hier, un communiqué de la Sûreté de la wilaya. Lors de cette opération, les éléments de la brigade de lutte contre les crimes économiques et financiers ont pu arrêter un bijoutier exerçant illégalement cette activité, et vendait de l'or d'origine inconnue.

Arrêtée à bord d'un véhicule utilitaire transportant 1809,64 grammes d'or jaune d'origine inconnue et d'une valeur de 42.384.480,00 DA, cette personne fabriquait de l'or non poinçonné, et sans le respect des normes et des lois régissant l'activité de bijoutier, selon les détails fournis par la sûreté dans le même communiqué. Après accomplissement de toutes les procédures d'enquête, le mis en cause a été présenté devant les instances judiciaires territorialement compétentes, selon la même source.

AÏN TEMOUCHENT

Saisie de 114 kg de kif traité provenant du Maroc

Les services de la Sûreté de la wilaya d'Aïn Temouchent, ont démantelé, au cours de la semaine écoulée, un réseau criminel et procédé à l'arrestation de deux de ses membres ainsi qu'à la saisie de 114 kg de kif traité provenant du Maroc, avec l'arrestation de deux de ses membres, a indiqué, hier, un communiqué des mêmes services. "L'opération a été menée, dans l'Ouest du pays, par la brigade de lutte contre le trafic illicite de drogues relevant des mêmes services, après une enquête ayant dévoilé un plan du réseau criminel organisé visant à faire passer une cargaison de kif traité en provenance

du Maroc", a ajouté la même source, avant de préciser: "le véhicule utilisé a été localisé et intercepté avec deux personnes à son bord et la quantité de stupéfiants qui était soigneusement dissimulée dans ses compartiments a été saisie". L'opération exécutée sous la supervision du parquet compétent, a également permis "la saisie d'une somme d'argent en monnaie nationale d'une valeur de 110 millions de centimes, issue des revenus des activités criminelles". "Les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le pôle pénal spécialisé d'Oran", a conclu le communiqué.

ONU

Cercle vicieux entre inégalités économiques et pandémies

Des niveaux élevés d'inégalités économiques rendent le monde "plus vulnérable" aux pandémies et alimentent un cercle vicieux qui met en danger la santé publique et les économies, ont mis en garde, hier, des économistes de renom et des spécialistes de santé publique de l'ONU. Le rapport, commandé par l'ONUSIDA, est le fruit de deux années de recherches menées par le Conseil mondial sur les inégalités, le sida et les pandémies et conduites par des experts, notamment le prix Nobel d'économie Joseph Stiglitz, l'ancienne première dame de Namibie Monica Geingos et le célèbre épidémiologiste Michael Mar-mot. "Des niveaux élevés d'inégalités, au sein des pays et entre eux, rendent le monde plus vulnérable aux pandémies, rendant ces pandémies plus perturbatrices pour l'économie et plus meurtrières, et les faisant durer plus longtemps", a indiqué le rapport. "A leur tour, les pandémies font croître les inégalités, entretenant une relation cyclique qui

s'auto-alimente.", a-t-il souligné. Ce "cycle pandémie-inégalités" a pu être observé lors des crises de santé publique mondiales telles que le Covid-19, le sida, Ebola, la grippe et le Mpox, ont souligné les experts, qui ont mis en garde: "l'incapacité à s'attaquer aux inégalités fondamentales et aux déterminants sociaux depuis le Covid-19 a laissé le monde extrêmement vulnérable et mal préparé à la prochaine pandémie". Les auteurs du rapport exhortent les dirigeants de la planète à améliorer la préparation aux pandémies en investissant dans des "mécanismes de protection sociale" au sein de leurs pays tout en s'attaquant aux problèmes d'inégalités dans le monde, notamment par le biais de la restructuration de la dette des pays en développement. Le rapport préconise aussi un accès plus équitable aux traitements et aux technologies de santé, appelant à une "levée immédiate des droits de propriété intellectuelle" au niveau mondial dès qu'une pandémie est déclarée.

CENTRE DES APPLICATIONS SPATIALES EN ALGÉRIE

Des étudiants africains bénéficient d'une formation

Dix étudiants africains ont bénéficié d'une formation au Centre des applications spatiales (CAS), relevant de l'Agence spatiale algérienne (ASAL) sur l'utilisation des systèmes d'information géographiques (SIG) et des outils spatiaux, tenue du 26 au 30 octobre dernier, a indiqué, dimanche, un communiqué de l'ASAL. Cette session de formation a été destinée aux étudiants de la première promotion de techniciens supérieurs en lutte antiacridienne de la Commission de lutte contre le criquet pèlerin en Région occidentale (CLCPRO), relevant de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), a précisé la même source. "Dix étudiants issus des pays membres de la CLCPRO, à savoir la Mauritanie, le Mali, le Niger et le Tchad, ont pris part à cette formation qui visait à renforcer leurs capacités techniques en matière d'utilisation des outils spatiaux pour la gestion et le suivi des phénomènes acridiens", a-t-on ajouté. L'événement s'inscrit "dans le cadre de la convention de coopération signée le 2 février 2025 entre l'ASAL et la CLCPRO visant une gestion moderne et efficace du risque acridien (criquet pèle-



rin) dans la Région occidentale et ce, en vue de tirer profit de l'expérience et des capacités algériennes", a affirmé la même source. Animée par des experts du Centre des applications spatiales, cette formation a permis de "doter les stagiaires en compétences pratiques en SIG et télédétection, à travers une approche orientée vers l'application opérationnelle. Les participants ont réalisé des exercices pratiques et des travaux dirigés portant sur les bases des SIG, les principes de la télédétection, les systèmes de projection et d'orientation, l'analyse spatiale et la mise en page car-

tographique". Une cérémonie de clôture de cette formation a été organisée le 30 octobre 2025 au siège du Centre des applications spatiales, en présence du représentant de la CLCPRO, du directeur général de l'Agence spatiale algérienne, du représentant du ministère des Affaires étrangères et du directeur général de l'Institut national de protection des végétaux. Lors de cette cérémonie, des attestations ont été remises aux participants qui ont fait part de leur appréciation de la qualité des enseignements dispensés", a conclu le communiqué.

MINISTÈRE DU COMMERCE INTÉRIEUR

Le nouveau chef de cabinet installé

La ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, a présidé, hier, la cérémonie d'installation du nouveau chef de cabinet, M. Zineddine Yahiaoui, en présence des cadres centraux du ministère, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de la cérémonie

d'installation, la ministre a souhaité la bienvenue au nouveau chef de cabinet, lui exprimant ses vœux de pleine réussite dans l'accomplissement de ses missions, tout en soulignant l'importance du travail dans un esprit d'équipe pour poursuivre les efforts consentis et relever les défis auxquels le secteur est confronté,

précise-t-on de même source. La ministre a insisté également sur "la nécessité de redoubler d'efforts durant la prochaine étape, de poursuivre le processus de modernisation du secteur, et de perfectionner la digitalisation de ses systèmes administratifs et de contrôle", a conclu le communiqué.